

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 septembre 2018 à 20h00

Membres excusés : Cathy MARTINAUD, Maryline BUSI pouvoir donné à Aurélie GAMBÉY, Tatiana SAUVAGE pouvoir donné à Magali PELLETIER, Françoise PELGRIN pouvoir donné à Jean-Luc VILLEMAIRE

Les membres approuvent le dernier compte-rendu de conseil.

Ordre du jour :

- **RPQS Eau Potable**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport eau potable 2017 pour les communes de ex-Cuiseaux Intercom' sauf Flacey en Bresse. Bresse Louhannaise Intercom' détient la compétence eau potable.

Le service est exploité en délégation avec SUEZ.

Volumes vendus sont en baisse de 0.003% en 2017 par rapport à 2016

Le prix théorique du m3 pour un usager consommant 120 m3 est 2.604€ TTC.

Tous les contrôles ont été conformes à 100%

- **Rapport CLECT**

La représentante à la CLECT étant absente, Monsieur le Maire informe que le sujet est reporté au prochain conseil.

- **RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)**

Monsieur le Maire informe l'assemblée sur cette obligation, donne lecture du devis reçu du centre de gestion, pour un montant de 302.16€ par an pour 12 traitements, avec un engagement pour une durée de 3 ans.

Mme Virginie GOURRAUD sera notre délégué pour la protection des données.

Le conseil accepte ce présent devis.

- **Berger Levrault**

Monsieur le Maire informe des nouvelles réformes à mettre en place dans notre logiciel pour être compatible avec :

- REU (Répertoire Electorale Unique) Devis de 841.80 € T.T.C puis 162€ TTC/an
- Actes dématérialisés 900€ TTC puis 120€ TTC/an
- PASRAU (Prélèvement à la source) 356.40€ TTC puis 58.80€/an

Le conseil accepte les 3 devis.

- **Tableau des effectifs**

Monsieur le Maire informe que Mme Véronique CLAIR a émis le souhait de baisser ces horaires d'une heure par jour.

Cette heure journalière a été attribuée à Mme Bettina DENNLER.

Monsieur le Maire rappelle que Mme Bettina DENNLER sera nommée titulaire au 01/10/2018 après avoir effectué un an en tant que stagiaire et après avoir validé la formation d'intégration.

Monsieur le Maire donne lecture du nouveau tableau des effectifs.

Les membres adoptent ces modifications.

- **Recensement**

Monsieur le Maire rappelle que le recensement de la population aura lieu en 2019.

Monsieur le Maire propose Sylviane MERGNAC et Morgane BEY comme agents recenseurs.

Françoise PELGRIN est le coordinateur sur la commune.

- **Questions diverses**

▪ **Subvention ADMR**

Bresse Louhannaise Intercom ayant rendu aux communes d'ex Cuiseaux Intercom, la compétence ADMR. La somme de 4500€ versée à l'association ADMR a donc été reversée aux 9 communes concernées.

Dommartin a donc perçu 492.11€. Le montant sera redonné à l'association ADMR. Le conseil accepte de reverser cette somme.

- **Lotissement les Ecotilles**

La vente du terrain à Mr et Mme DELCAMBRE a été signée au mois d'août.

Les parcelles du lotissement des Ecotilles ont toutes été vendues. Le budget « Les Ecotilles » va pouvoir être clôturé en fin d'année.

- **Rentrée des classes**

Monsieur le Maire fait un point sur l'effectif pour le RPI Dommartin /Condal.

TPS PS MS : 25 enfants

MS GS : 25 enfants

CP : 17 enfants soit un total de 67 enfants à l'école de Dommartin

CE1 CE2 : 19

CM1 CM2 : 26 total soit un total de 45 enfants à l'école de Condal

Soit un effectif total de 112 enfants sur la RPI.

- **Voirie**

Monsieur informe de travaux à réaliser.

- Fossés à refaire vers l'étang à la Liambe.

Devis demandés aux entreprises PIQUAND TP et MARILLIER. Actuellement reçu un seul devis de l'entreprise PIQUAND TP pour un montant de 8455.20€ TTC

Les membres souhaitent attendre l'autre devis avant de prendre une décision.

- **Travaux aux lagunes**

Devis demandés aux 2 mêmes entreprises. Monsieur le Maire donne lecture du devis reçu de l'entreprise PIQUAND TP, pour un total 12834€ TTC. En attente du devis de l'entreprise MARILLIER. Ces travaux seront pris en charge par Bresse Louhannaise Intercom.

- Les enduits d'usure ont été réalisés cette semaine sur les routes refaites l'année dernière.

- **Affouages et arbres à couper**

La commission va se réunir pour déterminer les lieux d'affouages. (Armont, terrains rétrocédés par APRR et Ex-route de la Liambe)

La commission doit se réunir le samedi 06 octobre à 10h00 en mairie.

Monsieur le Maire informe de 2 arbres à abattre au city et 3 ou 4 arbres vers chez Mme MAINTENANT, des devis vont être demandés.

- **Cérémonie du 11 novembre**

Michel FAVRE explique les projets pour cette cérémonie, à savoir la plantation d'un arbre du souvenir pour marquer le centenaire, la présence de l'harmonie de Frontenaud. La cérémonie aura lieu vers 11h00 ou 11h30.

L'arbre sera planté sur le clos vers l'église à côté du monument. (Chêne, tilleul...)

- **Repas du CCAS**

Monsieur le Maire informe que le repas du CCAS aura lieu le samedi 10 novembre à 12h00. La réunion de préparation du CCAS aura lieu le 19 octobre à 19h45 en mairie.

- **Informatique**

- Monsieur le Maire informe que l'agent à l'agence postale va gérer le site de la commune et réaliser le bulletin municipal. L'ordinateur actuel étant obsolète, il conviendrait de le changer. Un devis a été demandé

à BEN INFO. Monsieur le Maire donne lecture du devis, comprenant le portable, la préparation, la livraison et l'installation pour un de montant 579€ TTC.

Les membres acceptent le présent devis.

- Monsieur le Maire rappelle que la formation au management du site (pour un montant de 336€ TTC) aura lieu en novembre, les personnes qui suivront cette formation sont Sylviane, Aurélie, Françoise et Magali.

- **Comptes rendus et rapports de commissions**

▪ **Ain Habitat**

Monsieur Le Maire informe d'un mail reçu de la DDT, de Mr CHERAMY, suite à notre projet de constructions au City parc, celui-ci nous informe qu'il n'est pas possible de construire 5 logements locatifs sur la commune. Le dossier reste à suivre.

▪ **Journées du patrimoine**

Monsieur Le Maire fait un point sur les visites. Le bilan est très mitigé, pas beaucoup de personnes. (14 personnes sur les 2 jours à la mairie et 20 personnes à l'église). Manque de publicité, articles parus tard et mauvaise mise en page des articles.

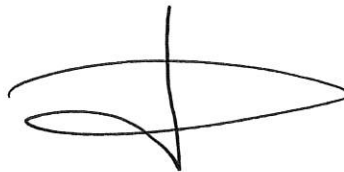
▪ **Commission communication**

La commission communication se réunira le vendredi 6 octobre à 18h00 en mairie. (Sylvie, Aurélie, Maryline, Jean-Luc et Michel).

- **Vie communale**

Monsieur le Maire informe de 4 naissances, 3 décès, 1 PACSE, 3 baptêmes républicains et 2 mariages à venir.

Le prochain conseil est fixé au 19 octobre 2018 à 20h15.

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line intersected by a horizontal line, with a large loop on the left side and a smaller loop on the right side.